ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Novembre 1958

FRANÇAIS, FRANÇAISES,

Le 23 Novembre, vous élirez votre Député à l'Assemblée Nationale.

Cette élection doit vous permettre de manifester votre volonté d'un véritable changement dans les conditions de vie de la population laborieuse.

Le général de Gaulle a profité du mécontentement provoqué par les hommes qui ont gouverné la France ces dernières années, pour se faire accorder des pouvoirs sans précédent. Il a composé son ministère avec des hommes comme MM. Pinay, Berthoin, Mollet, Pflimlin, etc... dont les candidats de la circonscription, opposés au candidat Communiste, sont les représentants.

On devait avoir du neuf et du raisonnable. Au contraire, on retrouve les mêmes hommes, la même volonté de gouverner aux dépens du peuple en ignorant systématiquement sa voix. On voit surgir du passé le scrutin d'arrondissement que Jaurès et Gambetta ont, en leur temps, dénoncé comme le plus injuste ; il permet la coalition des innombrables formations de droite et peut réduire considérablement la représentation populaire.

En ne tenant pas compte des millions de voix de la classe ouvrière manifestées en 1956, la majorité gouvernementale, des socialistes aux indépendants, a éloigné les élus communistes qui n'ont donc aucune responsabilité dans la politique désastreuse d'hier.

Cette politique, le général de Gaulle la poursuit en l'aggravant : impôts de plus en plus lourds, farce grossière de la « baisse », déjà présentée trop souvent.

Pendant ce temps, la **CRISE** frappe à notre porte. La politique capitaliste du profit maximum : bas salaires et hausse des prix, entraine le marasme économique. Licenciements et réductions d'horaires touchent déjà certaines entreprises de la région. La paysannerie laborieuse connait des jours difficiles. Le petit commerce et l'artisanat périclitent. L'ouverture du Marché Commun, le 1er Janvier 1959, aggravera cette crise en favorisant la concurrence étrangère. Le Parti Communiste Français exigera une véritable assurance contre le chômage, financée par les patrons, et une politique d'aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat et au petit commerce.

La guerre d'Algérie s'amplifie. Seule, la négociation franche peut y mettre fin et établir des liens nouveaux entre la France et l'Afrique du Nord.

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS considère QU'IL EST POSSIBLE DE REALISER LE PROGRAMME DE JUSTICE SOCIALE ET DE SALUT NATIONAL SUIVANT :

1°) Relèvement du niveau de vie des masses populaires, par l'augmentation des salaires, pensions, retraites, le relèvement de 20 % des Allocations Familiales, la suppression totale des zones de salaires ;

2°) Paix en Algérie par la négociation ;

3°) Politique extérieure d'indépendance française et de paix ;

4°) Réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt frappant le grand capital ;

5°) Garantie de l'avenir de la jeunesse ;

6°) Restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée.

L'application de ce programme national ouvrirait d'énormes possibilités pour réaliser dans notre circonscription les aspirations de la classe ouvrière, de la paysannerie laborieuse et des couches moyennes.

André FERREOL, candidat du Parti Communiste Français, militant syndical connu et estimé de la classe ouvrière de notre région, joint à son inlassable dévouement au service des travailleurs, une solide expérience et une connaissance approfondie des problèmes se rapportant aux conditions d'existence des couches laborieuses de la population.

Candidat du Parti qui, inlassablement, lutte pour l'UNION DES FORCES DE GAUCHE dont la réalisation aurait évité bien des déboires à notre pays, **il a qualité pour grouper** sur son nom les suffrages de tous les républicains.

Il œuvrera à la satisfaction des besoins de la population de notre circonscription dans tous les domaines :

LOGEMENTS :

Il manque de nombreux logements dans d'importantes localités de la circonscription. Or, la poursuite de la guerre d'Algérie a amené le Gouvernement de Gaulle, comme ses prédécesseurs, à réduire en 1958 les crédits déjà bien insuffisants de 1957. Nous sommes pour l'aide à la construction sous toutes ses formes, mais particulièrement pour la construction de Logements Economiques et Familiaux à loyer réduit, plus accessibles à la bourse des travailleurs les plus défavorisés.

Nous sommes pour la défense des petits constructeurs (notamment Plan Courant) et demandons à ce que soit prise en considération la proposition de loi communiste demandant, pour l'accession à la propriété, des prêts au taux de 1,5 %, remboursables en 30 ans et couvrant 90 % du coût de l'opération de construction.

ROUTES :

Les crédits attribués au fonds national routier doivent être augmentés. En 1958, ils n'ont été

que de 1 milliard 700 millions (même pas le prix d'une journée de guerre en Algérie) au lieu de 12 milliards en 1957. Notre candidat demandera le relèvement de ces crédits dérisoires en vue de réaliser le classement d'une partie importante des réseaux communaux en routes départementales, la construction et un meilleur entretien de nos routes utilitaires et touristiques et de notre réseau vicinal.

~ ECOLES et DEFENSE de la LAICITE :

Beaucoup d'écoles de la circonscription atteignent ou dépassent l'effectif de 40 élèves par classe. Il est nécessaire, pour recevoir tous les enfants, de prévoir la construction de nouveaux groupes scolaires avec salles de gymnastique et de travaux manuels.

Les établissements secondaires et techniques ainsi que les Cours Complémentaires et les centres d'apprentissage sont surchargés et ont dû refuser, à la rentrée d'octobre, de nombreux élèves, faute de place. Plusieurs établissements secondaires et de nombreux centres d'apprentissage et écoles ménagères sont à créer dans toute la circonscription. Le seul canton de Roussillon a un besoin urgent d'un collège moderne qui pourrait recevoir **immédiatement** plus de 500 élèves.

~ AIDE de l'ETAT aux COLLECTIVITES LOCALES pour la SATISFACTION des BESOINS de la POPULATION :

L'Etat engouffre ses crédits dans la politique de guerre et le soutien des grandes entreprises capitalistes. Il abandonne de plus ses devoirs en matière d'équipement du pays et de politique sociale, laissant ces charges aux départements et aux communes sans leur donner les crédits indispensables.

Les élus du Parti Communiste Français exigeront que l'Etat aide les collectivités locales de façon substantielle.

Ils proposeront en particulier la prise en charge totale par l'Etat de l'Assistance Médicale Gratuite, question d'intérêt national, et qui représente actuellement pour les communes une très lourde charge.

Ils exigeront les subventions nécessaires à la réalisation des adductions d'eau, attendues par beaucoup de communes de notre circonscription, des réseaux d'égouts, de l'amélioration du réseau de chemins vicinaux, du réseau électrique, dont le courant devrait être fourni gratuitement aux Economiquements Faibles au lieu d'être livré à vil prix aux grands trusts industriels.

L'amélioration et la modernisation des Hôpitaux et maternités existants, la création de nouveaux hôpitaux avec équipement moderne, de maisons de retraite pour les Vieux Papas et Vieilles Mamans, les installations culturelles et sportives en faveur des Jeunes seront parmi leurs préoccupations essentielles.

L'institution aux frais de l'Etat de jardins d'enfants et de colonies de vacances pour les centres industriels et ruraux les plus importants de la circonscription.

— Pour barrer la route à la réaction ;

— Pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la Nation ;

— Pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un Groupe Communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix.

— POUR LA VICTOIRE DE LA REPUBLIQUE ;

— POUR L'AVENIR DE LA FRANCE ;

Votez et faites voter pour :

André FERRÉOL

Ouvrier Electricien à Rhône-Poulenc - Roussillon

Militant Syndical

Candidat du **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

Remplaçant éventuel :

Marcel GABIER

Artisan Rural - Maire de Revel-Tourdan

Vu : Le Candidat.

IMP. FAUCHERY - PÉAGE-DE-ROUSSILLON 11-1958